

# CHAPITRE



6

**DÉPARTEMENT  
DU CADRE DE VIE**

**DCV**

## **1. EFFECTIF DU DEPARTEMENT**

- 188 personnes

## **2. PRESENTATION DU DEPARTEMENT**

Le Département du Cadre de Vie (DCV) est composé de 3 services: Nature et Espaces verts, Propreté publique et Eco-Conseil ainsi que d'une cellule attachée directement au département.

Missions principales du DCV :

- gestion et entretien du patrimoine végétal communal et fleurissement de la Ville
- gestion de la propreté publique
- gestion des déchets ménagers et communaux
- mise en œuvre d'actions de sensibilisation (éco-consommation, réemploi, nature, propreté, zéro pesticide, bien-être animal,...)

### **2.1. Cellule Appui administratif**

- secrétariat du DCV (entrée et sortie du courrier, préparation des marchés publics, réalisation et encodage des bons de commande), suivi des dispositions de facturation, travaux de dactylographie divers (courriers, délibérations, CSC, ...), encodage dans Plone, 3P, suivi des facturations...
- encodage des jours de congé, maladie... pour le DCV à l'exception du service Propreté publique
- gestion administrative des redevances émises par le service Nature et Espaces verts
- permanence du téléphone vert 0800/935.62
- gestion des dossiers de location - vente de compostières : 52 compostières mises à disposition (PST 12.2.3)
- gestion des dossiers d'octroi de primes à l'utilisation de langes lavables : 32 primes octroyées pour un montant total de 3.704,48 €
- gestion des dossiers d'octroi de primes à l'installation de citernes à eau de pluie : 10 primes octroyées pour un montant total de 1.250 €
- gestion des dossiers de location - vente de fûts à eau de pluie : 14 fûts mis à disposition
- gestion des sites Internet spécifiques au DCV
- suivi administratif de la commande de sacs-poubelle réglementaires pour les commerces partenaires (64 petits commerces et 17 grandes surfaces)

NATURE  
&  
ESPACES VERTS

## 1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 85 personnes

### Sites d'implantation

- siège principal : rue Frères Bièva, 203 à 5020 Vedrin
- pépinière : Batys de Soye à 5020 Temploux
- ferme de Temploux : chaussée de Nivelles, 343 à 5020 Temploux

## 2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Missions principales du service Nature et Espaces verts :

- entretien du patrimoine arboré, des bois communaux et de leurs équipements
- entretien végétal des sentiers vicinaux
- fauchage des bords de routes
- aménagement et entretien des espaces verts communaux, îlots de voiries, parcs, squares, jardins à thèmes
- fleurissement de la Ville
- entretien végétal des cimetières
- mise en oeuvre d'actions de sensibilisation à la biodiversité
- remise d'avis sur les demandes de permis d'urbanisme et en matière d'aménagement du territoire

Il est composé des cellules : Nature et Patrimoine forestier, Gestion différenciée, Parcs et Fleurissements et Site et Logistique.

## 3. **ARTICLES DU BUDGET 2019 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

| Article          | Intitulé                                         |
|------------------|--------------------------------------------------|
| DO 766/124AE-02  | Actions environnement                            |
| DO 766/124 AT-48 | Assistance technique DCV                         |
| DO 766/124EV-48  | Actions environnement (article compensé)         |
| DO 766/124MT-02  | Plantation matériel outillage                    |
| DO 766/124PL-02  | Espaces verts - plantation                       |
| DO 878/124PL-02  | Fonctionnement cimetières - Espaces verts        |
| DE 766/724-60    | Aménagement bâtiments DCV                        |
| DE 766/725-60    | Equipement et maintenance des parcs et jardins   |
| DE 766/744-51    | Achat matériaux et matériel outillage plantation |
| DE 878/725-60    | Aménagement d'aires de dispersion                |
| RO 766/465S1-48  | Subventions environnementales diverses           |

## **4. RAPPORT D'ACTIVITES**

### **4.1. Cellule Nature et Patrimoine forestier**

- participation au lancement de la Semaine bio, en collaboration avec l'APAQ-W et l'UNAB, visant la sensibilisation à l'agriculture biologique et assurant la visibilité des produits locaux de qualité issus de procédés durables les 01 et 02 juin
- participation à la Ferme en ville du 06 au 08 septembre, sur la Place d'Armes en collaboration avec l'APAQ-W, comprenant des stands didactiques, des animaux, un espace jeux, un espace expo, un marché du terroir, des animations scolaires le vendredi (272 élèves) et une animation musicale le dimanche
- participation à l'exposition « Emotion'ailes » en collaboration avec Aves à l'Espace Beffroi, du 19 au 22 septembre (2.800 personnes)
- participation aux expositions sur « l'Art animalier » au centre-ville du 19 au 22 septembre (7.000 personnes)
- organisation de 23 animations scolaires par l'asbl Empreintes d'1/2 journée dans le cadre du projet « Namur focus nature » dans 8 écoles namuroises
- organisation de la « Fête des circuits courts » le 19 octobre sur la Place d'Armes en collaboration avec Paysans-Artisans (18 productrices et producteurs présents)
- participation à la Journée de l'arbre et dans ce cadre, distribution de 2.240 plants (30 essences) et de 600 scions de fruitiers le 24 novembre sur le site des Espaces verts à Vedrin
- suivi régulier des aménagements didactiques au verger de Temploux (entretien de l'espace, tailles de formation...)
- suivi du plan de gestion du site Natura 2000 des carrières d'Asty-Moulin
- développement des potentialités nature de la Citadelle. Dans ce cadre :
  - accueil de 15 moutons rustiques pour le pâturage sur le site de la Citadelle dans le grand talus de Terra Nova et dans le grand fossé de l'Esplanade
    - suivi du plan de gestion de l'arboretum de la Citadelle
- suivi du fonctionnement du CREAVES de Namur et mise en œuvre du déménagement de celui-ci vers la pépinière communale
- aménagement et placement d'abris à coccinelles, d'abris à insectes et de nichoirs à oiseaux dans les espaces verts communaux
- suivi des dossiers et organisation du secrétariat de la Commission de constat des dégâts aux cultures (15 constats réalisés)
- abattage de 237 arbres causant des problèmes (tempête, envahissement, arbres devenus dangereux, etc.) : 52 via permis d'urbanisme – 140 arbres morts – 35 arbres suite à un chablis
- gestion des massifs boisés de la Citadelle et dans ce cadre réalisation de la seconde phase de la sécurisation du talus Reine Astrid
- organisation et suivi en collaboration avec le DNF des ventes de bois sur pieds
- réalisation de la première phase d'une banque de données informatisées sur le patrimoine arboré
- gestion des baux de chasse
  - renouvellement des baux de chasse de Beez, Naninne, Dave et du Sart-Hulet et introduction de la notion de pousse silencieuse dans ceux-ci
  - acquisition de 26 miradors pour installation dans les territoires de chasse

- participation au Contrat de Rivière de la Haute-Meuse (CRHM):
  - sécurisation de divers sites dans le cadre des migrations de batraciens
  - relais, vers le public scolaire et le grand-public, des animations organisées par le CRHM dans le cadre des journées wallonnes de l'eau du 15 au 31 mars
  - analyse et validation du nouveau protocole d'accord 2020-2022 du Contrat de rivière Haute-Meuse
- contrat de Rivière Sambre
  - analyse et validation du protocole d'accord du Contrat de Rivière Sambre pour 2020-2022
- entretien végétal des sentiers vicinaux
- aménagement et entretien des espaces naturels
  - réaménagement de l'étang du Parc des Ramiers
  - exploitation des peupliers du site de la caserne adjudant Barbason à Champion
  - remise en état des rambardes et du caillebotis de la zone humide de la Poudrière
  - exploitation des peupliers de l'étang sous-la-Ville
  - plantation de cucurbitacées à la pépinière de Temploux pour alimenter les cuisines du CPAS – récolte de 85 courgettes (100 kg) et 75 potirons (200 kg)
- gestion des arbres remarquables et d'avenue : réalisation de tailles de formation et élagage
- plantation de 30 pommiers et poiriers au verger de Haute Enhaive à Jambes

#### **4.2. Cellule Gestion différenciée**

- suivi de la convention « Fauchage tardif des bords de routes »
- suivi des activités de l'asbl Guides Composteurs de Namur, le secrétariat étant assuré par une éco-conseillère
- présence d'un stand de sensibilisation au compostage de l'asbl Guides Composteurs de Namur lors de 4 événements
- organisation d'un atelier de formation au compostage individuel le 05 octobre (16 personnes)
- organisation d'un atelier de formation au lombricompostage et remise du matériel nécessaire le 14 septembre (19 personnes)
- suivi des composts de 6 établissements scolaires et de 2 jardins partagés et animation de ceux-ci
- gestion en lutte intégrée des serres communales, du verger communal de Temploux, des tilleuls de la Place du Marché aux Légumes, des buis du jardin du Musée de Croix et des jardins communaux
- participation au Printemps sans pesticides du 20 mars au 20 juin comprenant notamment la visite guidée du cimetière végétalisé de Belgrade le 2 juin (18 personnes) et organisation d'une conférence sur les pollinisateurs sauvages (34 personnes)
- participation au Plan Maya :
  - publication de 2 articles dans Namur mag
  - visite du rucher de l'école namuroise d'apiculture le 26 mai (250 personnes)
  - installation d'un rucher à la pépinière communale

- installation d'un hôtel à abeilles au sein de l'école communale d'Erpent et d'hôtels à insectes Square Martin Lejeune à Vedrin
- gestion des cimetières communaux
  - végétalisation des cimetières d'Andoy, Beez, Boninne, Jambes et Vedrin centre
  - organisation d'une visite guidée des cimetières de Temploux et Suarlée pour une délégation du Collège communal de La Bruyère
  - cimetière « Nature » : octroi du label pour les cimetières de Belgrade Village, Champion, Loyers, Saint-Marc, Suarlée et Temploux

En application du système des sanctions administratives, rédaction par le service Espaces verts de :

| Avertissements écrits                                                                                 | Nombre |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Défaut d'émondage                                                                                     | 48     |
| Stationnement dans un espace vert                                                                     | 0      |
| Utilisation d'herbicides                                                                              | 20     |
| Trottoir enherbé                                                                                      | 9      |
| Dépôt de déchets verts                                                                                | 5      |
| Autres (ex: arbres menaçant la sécurité, branchages masquant la signalisation ou les luminaires, ...) | 7      |
| Défaut d'entretien des cimetières                                                                     | 5      |
| Signalement arbres morts ou scolytes                                                                  | 8      |
| Dégradation suite à des travaux                                                                       | 3      |
| Constats                                                                                              | Nombre |
| Produites phyto                                                                                       | 7      |

#### 4.3. **Cellule Parcs et Fleurissement**

- valorisation des jardins à thèmes. Dans ce cadre :
  - maintenance régulière des cinq jardins à thèmes afin d'assurer la convivialité, l'accès et l'information du public
    - Jardin des senteurs
      - remplacement de l'ensemble des bacs et bordures en bois vieillissants par de l'acier Corten pour un montant de 50.713 €
    - Jardin des petits fruits
      - installation d'un compost
      - placement d'un nouvel étiquetage du jardin
      - installation d'une table forestière sous la tonnelle du jardin pour les animations scolaires
      - installation de bancs
      - installation d'une ombrière dans la pépinière du jardin
      - réaménagement des plantations pour faciliter leur entretien et leur développement
      - traitement de la parcelle des fraisiers malades : enlèvement et remplacement de la terre, traitement des parcelles à l'eau oxygénée

- Jardin des poètes
  - réaménagement des dalles en gazon
  - pose d'une boîte à livres
- Jardin de l'Hôtel de Croix
  - remplacement des tendeurs pour le palissage des tilleuls
- Jardin des comestibles
  - finalisation des aménagements
- ouverture en visites libres du Jardin Jean Chalon (4.811 personnes), du Jardin des deux tours (1.556 personnes) et du Jardin des petits fruits (5.292 personnes)
- organisation de visites guidées par l'asbl Histoires de plantes dans les différents jardins à thèmes : Jardin des senteurs (9 personnes), Jardin Jean Chalon (85 personnes) et Jardin des plantes à couleurs (40 personnes)
- réaménagement de parcs, squares, parterres communaux... :

| Entités concernées | Nombre |
|--------------------|--------|
| Beez               | 1      |
| Belgrade           | 1      |
| Bouge              | 2      |
| Daussoulx          | 1      |
| Dave               | 1      |
| Erpent             | 1      |
| Flawinne           | 2      |
| Jambes             | 5      |
| Lives/Meuse        | 1      |
| Loyers             | 1      |
| Namur              | 11     |
| Salzinnes          | 5      |
| Saint-Servais      | 3      |
| Temploux           | 1      |
| Vedrin             | 2      |
| Wépion             | 1      |

- création d'un îlot à Belgrade, avenue Jean Pochet grâce au chèque-cadeau remporté dans le cadre de « Wallonie fleurie »
- réaménagement total du Parc Astrid
- soutien aux établissements scolaires, maisons de jeunes... pour l'embellissement de leurs abords
  - école de Bouge centenaire : fourniture de terreau et de fleurs
  - école de la Plante : taille des fruitiers, plantation de plantes grimpantes et de groseilliers, ouverture d'une nouvelle parcelle et restauration des clôtures en châtaignier
  - place Sainte-Calixte à Jambes : remplacement des bacs potagers par des bacs fleuris

- square Félix Rousseau à Jambes (maison des jeunes) : plantation d'une haie basse, implantation de 4 bacs potagers, création d'un parterre en pleine terre pour la plantation de courges et potirons
- école de Bellevue à Jambes : participation au réaménagement du jardin et plantation d'un noyer central, de fruitiers basses-tiges et d'une haie libre
- réaménagement de l'espace conteneurs situé à l'école communale d'Erpent Village dans le cadre d'Ose le vert
- école de Wartet : section primaire - apport de terre pour les bacs potagers et fourniture de petits fruitiers ; section maternelle – apport de terre pour les bacs potagers et réalisation d'un semis de prés fleuris
- école de Wépion : fourniture de fleurs pour les jardinières
- plantations réalisées dans les espaces communaux : 189 arbres hautes-tiges, 310 arbustes et 1.384 plantes vivaces
- poursuite de la mise en œuvre de conventions de gestion participative de coins verts et fleuris en milieu urbain avec différents partenaires : 5 conventions conclues en 2019 et 46 anciennes conventions toujours actives
- réaménagement des serres de Vedrin :
  - remplacement des bâches des serres tunnels de Vedrin et Temploux
  - aménagement d'une structure mécanique pour le stockage des terreaux
- réalisation du fleurissement d'été de la Ville :
  - mise en place et fleurissement des différentes vasques, jardinières, bacs, monuments et parterres. Mise en œuvre, dès mai, de plus de 39.800 plantes généralement cultivées dans les serres communales issues de semis, boutures et mini-mottes
  - garnissage des 306 jardinières pour les commerces du centre-ville (action menée en collaboration avec l'asbl Gau) et mise à disposition d'un flyer "Ville fleurie" comprenant des conseils pratiques
- préparation et réalisation du fleurissement de printemps :
  - 68.500 plantes ont été mises en place à l'automne 2019 pour assurer le fleurissement hivernal 2019/2020 et du printemps 2020 dont 25.300 bulbes, 40.000 bisannuelles et 3.040 plantes vivaces. Mise en place de 32.000 bulbes intégrés au gazon pour fleurir les aires engazonnées des zones d'attente dans les cimetières

#### **4.4. Cellule Site et Logistique**

- réalisation des transports en appui des différentes cellules du DCV
- entretien, maintenance et dépannage du charroi du service
- gestion des EPI et de l'outillage destinés au personnel
- suivi des visites de contrôles du SIPPT et du SECT

PROPRETE

PUBLIQUE

## 1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 93 personnes

Sites d'implantation :

- la Porcelaine - chaussée de Liège, 57 à 5100 Jambes
- Tabora (CNS) - avenue de Tabora, 21 à 5000 Namur

## 2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Missions principales du service Propreté publique :

- maintien de la propreté publique dans ses diverses composantes sur l'ensemble du territoire communal
- balayage du centre-ville et des zones commerciales et/ou à forte densité telles que Jambes, Saint-Servais, Salzinnes, ... à l'aide de gluttons
- balayage mécanique et curage des avaloirs des voiries communales et de certaines voiries régionales
- lavage des espaces publics
- placement, entretien et vidange des poubelles publiques, des cendriers urbains et des totems distributeurs de sacs pour déjections canines
- enlèvement des dépôts et de l'affichage illicites
- lutte contre les tags et graffitis
- suivi des opérations de dératisation
- soutien aux opérations citoyennes de propreté
- suivi des sanctions administratives environnementales et rédaction de procès-verbaux à l'encontre des auteurs d'infractions

Il est composé des cellules : Appui administratif, Appui technique, Sanctions administratives, Balayage, Entretien-centres urbains, Entretien-périphérie, Infractions et Site et Logistique.

## 3. **ARTICLES DU BUDGET 2019 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

| Article         | Intitulé                                  |
|-----------------|-------------------------------------------|
| DO 875/124AN-02 | Lutte contre animaux et plantes nuisibles |
| DO 875/124AP-02 | Action propreté                           |
| DO 875/124MO-02 | Maintenance outils propreté               |
| DO 875/124MT-02 | Outillage environnement                   |
| DO 875/124NP-02 | Fonctionnement nettoyage public           |
| DO 876/124-02   | Propreté publique - déchets               |
| DO 876/124-06   | Propreté publique - déchets - contrats    |
| DE 875/744-51   | Achat matériel nettoyage public           |

## **4. RAPPORT D'ACTIVITES**

### **4.1. Cellule Appui administratif**

- émission systématique d'un avis précisant les prescriptions en matière de gestion des déchets, de propreté publique, d'affichage et de fléchage sur la voie publique et transmission au service du Domaine Public et Sécurité pour communication aux organisations d'évènements – 6541 avis émis
- participation à l'action "Grand Nettoyage de Printemps" organisée par la Wallonie. Soutien aux 121 groupes inscrits (3.679 personnes) via la mise à disposition de kits de nettoyage (gilets fluos, gants, rouleaux de sacs) du 23 au 25 mars. Collecte de 802 sacs de déchets (3,8 T) et de 495 sacs de PMC (860 kg)
- organisation du service communal de mise à disposition de conteneurs payants pour les événements : 21 collaborations, 470 conteneurs vidangés pour un total de 14.686 € de redevances émises
- poursuite du marché de fournitures et de services relatif à la dératisation de l'ensemble du territoire de la Ville et aux interventions de désinfection sur les propriétés communales. Le marché porte sur tout le réseau des égouts publics, les points d'infestation en surface : immeubles, terrains... et leur voisinage, les cours d'eau et leurs abords
- mise à disposition d'un quota de rouleaux de sacs-poubelle réglementaires ou de sacs-poubelle communaux à divers publics-cibles tels que les gardiennes d'enfants à domicile encadrées SONEFA et aux conventionnées ONE exerçant leur activité sur le territoire de la Ville, la Zone de Police, le CPAS et les sociétés de logements sociaux
- secrétariat du service (entrée et sortie du courrier, suivi de la facturation)
- encodage des jours de congé, maladie... pour le personnel du service Propreté publique
- permanence du téléphone vert 0800/99.899
- gestion administrative des demandes d'intervention des citoyen·ne·s
- gestion administrative et suivi des redevances émises par le service
- participation au projet de BeWapp "Les ambassadeurs de la propreté" (39 inscriptions) sur Namur et organisation d'une réunion le 27/08 (20 personnes)

### **4.2. Cellule Appui technique**

- mise en service de 3 toilettes publiques : 6 mars – Venelle de l'Hôtel de Ville (20.929 entrées), Rempart de la Vierge (8.199 entrées) et Parc Astrid (12.838 entrées)
- attribution du marché public de travaux visant la fourniture et la pose d'une 4ème toilette publique
- rénovation des autocollants des panneaux d'affichage libre
- mise en place d'un système « Écrase-canettes » (rue Piret Pauchet) et sur la Foire de juillet
- mise en œuvre d'un test de nouveaux sacs « toutounets » biodégradables – bilan peu concluant
- mise à disposition de 150 cendriers de poche au CPAS le 28/03
- mise à disposition des 150 distributeurs de sacs à déjections canines lors du rassemblement de bobtails le 21/09
- participation à la fête de quartier d'Hastedon pour sensibiliser les habitantes et habitants à la propreté publique le 25/09
- sensibilisation des commerçantes et commerçants à la présentation des papiers-cartons (remise d'un leaflet de sensibilisation + contrôle sur le terrain) d'octobre à novembre

- lancement de l'étude de faisabilité de la mise en œuvre de la collecte en conteneurs à puce dans les entités périphériques namuroises (création d'un groupe de travail, visites de communes ayant mis en œuvre ce système)
- lancement d'un plan local de la propreté publique (PLP) : mise en place d'un COPIL, inscription à la campagne « clip 4 Wapp » et réalisation des mesures
- maintenance, placement et entretien des cendriers urbains (quelques 275 unités dont 115 « Mégo bac »). Cette augmentation est due au cendrier placé sur les poubelles bi-flux
- acquisition et placement de 6 « bigbelly » poubelles double flux connectées
- participation au projet pilote « poubelles intelligentes » développé par Wallonie Plus Propre. Placement de 105 capteurs sur les poubelles communales ayant comme objectif de rationaliser les déplacements des équipes du service Propreté publique
- élaboration de la partie technique du CSC relatif au projet FEDER portant sur la collecte des résidus ménagers en conteneurs enterrés à Salzinnes et lancement du marché. Suivi et gestion du dossier FEDER conteneurs enterrés : réalisation d'un nouveau CSC et d'un nouvel appel d'offres – abandon du projet dans le cadre du FEDER suite à l'absence d'offre
- mise en œuvre d'un projet pilote de Recyparc mobile en collaboration avec le BEP permettant aux citoyennes et citoyens n'ayant pas de moyen de locomotion de se débarrasser de certains déchets (42 passages sur le territoire namurois en mai, juin, juillet et août)
- réalisation d'un inventaire géolocalisé des outils de la propreté publique
- mise en œuvre d'une campagne propreté en collaboration avec BeWapp pour sensibiliser les commerçantes et commerçants en décembre : habillage des poubelles communales en « mode » Noël, affichage de stickers dans les commerces, organisation d'une activité festive le 22/12
- réalisation d'un inventaire régulier sur l'estimation du degré de propreté de Namur dans le cadre des échanges avec l'AVPU (Association des Ville pour la Propreté Urbaine)
- aménagement de bulles à verre : réponse à l'appel à candidatures du BEP pour l'installation de 4 sites de bulles à verre enterrées à Naninne, Saint-Servais, Vedrin et Wierde ainsi que l'installation d'une signalétique sur 10 sites et l'installation d'une dalle en béton à Erpent, rue Chant des Oiseaux

#### 4.3. Cellule Sanctions administratives

- recherches régulières d'indices au sein des dépôts illicites et dans les sacs-poubelle non conformes
- mise en place d'une opération « rubalise » visant à signaler les dépôts illicites réalisés sur le territoire de la Ville de Namur, avec une affiche avertissant les citoyens et citoyennes de l'opération (première opération réalisée le 21/10)
- rappel régulier des devoirs de tous dans les quartiers et rues sensibles en matière de propreté publique via le dépôt d'une lettre circulaire

En application du système des sanctions administratives, rédaction par le service Propreté publique de :

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| Avertissements écrits | 17  |
| Constats              | 34  |
| Procès-verbaux        |     |
| P.V initiaux          | 247 |
| P.V subséquents       | 226 |

En application du règlement redevances, établissement de 194 redevances (34.125 €) pour les prestations de nettoyage dans le cadre de l'enlèvement des dépôts illicites

#### **4.4. Cellule Balayage**

- balayage du centre-ville (Corbeille) et des zones commerciales et/ou à forte fréquentation de Jambes, Saint-Servais, Salzinnes... à l'aide de gluttons

#### **4.5. Cellule Entretien-centres urbains**

- curage de l'ensemble des avaloirs de l'entité
- balayage mécanique des voiries communales et de certaines voiries régionales
- lavage des espaces publics communaux

#### **4.6. Cellule Entretien-périphérie**

- maintenance des bornes de propreté (quelques 1.945 unités) et remplacement des bornes accidentées, incendiées ou vandalisées (environ 100 unités). Forte diminution due au retrait des poubelles dans les zones où la vitesse de circulation est supérieure à 70 km/h
- maintenance des totems et distributeurs de sacs pour déjections canines installés sur le territoire communal et installation de nouveaux distributeurs en fonction des besoins (178 implantations au total)

#### **4.7. Cellule Infractions**

- enlèvement systématique des tags et graffitis (2 personnes avec matériel spécifique) : 2.316 interventions – 2.985,5 m<sup>2</sup> de surfaces détaguées
- enlèvement systématique de tout affichage illicite repéré sur le domaine public et application des sanctions administratives
- évacuation des animaux morts sur la voie publique (155 animaux)
- évacuation des déchets des cimetières
- nettoyage des accotements de voirie (enlèvement des déchets et débroussaillage)
- rattrapage des tournées du BEP non effectuées
- évacuation des déchets issus des expulsions (75 interventions effectuées)
- désherbage thermique de certains sites (parkings, trottoirs, zones spécifiques)
- vidange des poubelles publiques du Ravel de Saint-Servais
- entretien des panneaux d'expression libre

#### **4.8. Cellule Site**

- livraison des sacs-poubelle réglementaires aux petits commerces (64 commerces)
- organisation de la collecte en porte-à-porte des sapins de Noël et répartition sur les sites des trois grands feux (5.262 petits sapins et 10 grands sapins en janvier)
- entretien, maintenance et dépannage des véhicules du service
- gestion du parc à conteneurs communal
- gestion du magasin/stock du service
- gestion des transports de déchets vers les filières de traitement adéquates

- mise à disposition de matériel pour les opérations citoyennes de propreté

# ECO-CONSEIL

### 1. **EFFECTIF DU SERVICE**

- 6 personnes

Site d'implantation :

- rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin

### 2. **PRESENTATION DU SERVICE**

Missions principales du service Eco-Conseil :

- introduction annuelle du rapport justificatif en matière de prévention des déchets relatif à l'obtention des subsides régionaux
- réalisation de campagnes de sensibilisation à l'éco-consommation, au tri des déchets et au réemploi
- organisation de la campagne annuelle de stérilisation des chats errants
- organisation et suivi du projet « Commune Zéro Déchet »
- organisation du salon RECUP'ère
- sensibilisation au bien-être animal
- organisation de projets et sensibilisation à la consommation et à l'alimentation durables
- traitement des dossiers de demandes de prêts de gobelets réutilisables
- établissement annuel des documents Fedem, des déclarations relatives au prélèvement sanction et coût-vérité

### 3. **ARTICLES DU BUDGET 2019 ATTACHES SPECIFIQUEMENT AU SERVICE**

| Article         | Intitulé                                 |
|-----------------|------------------------------------------|
| DO 766/124AE-02 | Actions environnement                    |
| DO 766/124EV-48 | Actions environnement (article compensé) |
| DO 879/331EN-01 | Primes environnementales                 |
| RO 766/465S1-48 | Subventions environnementales diverses   |
| RO 876/465-48   | Ristourne subvention prévention déchets  |

### 4. **RAPPORT D'ACTIVITES**

- mise à jour du kit d'accueil destiné aux nouvelles namuroises et aux nouveaux namurois comprenant les informations utiles en matière de propreté et de gestion des déchets
- organisation de 22 animations pour les citoyennes et citoyens issus des communautés étrangères sur le tri des déchets, les incivilités environnementales et la découverte de la récup' (350 personnes sensibilisées)
- gestion régulière du portail environnemental [www.namur.be](http://www.namur.be) et édition d'actus (ex : collecte des sapins de Noël, dératisation, horaire des Recyparcs pendant les fêtes, nouveau calendrier de collecte)
- organisation de 10 animations scolaires sur l'impact du plastique dans les océans, chaque élève participant à cette animation ayant reçu une gourde en inox isotherme (205 élèves sensibilisés)
- proposition de création d'une charte événements durables : élaboration de critères principaux et d'items visant à alimenter la validation des critères, recherche et documentation sur la thématique

- alimentation durable : lancement d'un cahier de charges, attribution du marché à ECORES pour la création et le suivi d'un Conseil Agro-alimentaire Namurois
- clôture des 2 vagues du défi « Familles Zéro Déchet » (140 personnes). La première vague s'est clôturée en avril et la seconde en septembre. Au total, 40 familles ont participé chaque mois à un atelier sur la thématique du Zéro Déchet : fabrication de cosmétiques, confection de produits d'entretien, conservation des aliments, etc. Tout au long du défi, il était demandé de peser les sacs-poubelle mis à la collecte (50% de diminution des déchets dans certaines familles)
- suivi de la page Facebook « Namur – Commune Zéro Déchet » - (640 membres)
- organisation d'une conférence « désencombrement » à la Bourse de Namur (266 personnes)
- réalisation d'une carte « En route vers le Zéro Déchet » reprenant les commerces locaux de Namur actifs dans le Zéro Déchet
- participation au groupe de travail visant à améliorer le tri des déchets et rééquiper les différentes implantations scolaires
- participation au groupe de travail « Achats durables » visant à adopter une démarche exemplaire en matière d'achat, de gestion des déchets, etc.
- participation au groupe de travail « Commerce équitable » visant à reconnaître la Ville de Namur en tant que « Commune commerces équitables » : prospection dans le but d'obtenir les critères à respecter (22 commerces et 11 établissements Horeca proposant au moins deux produits équitables, 4 entreprises, 3 institutions, des organisations, des associations et 3 écoles proposant des produits équitables de manière régulière à leur personnel, etc.)
- éco-team : parution de deux articles dans le « Ville & Vous » (février et mars) présentant des conseils « Zéro Déchet » au bureau, notamment et sur le pique-nique
- promotion des gobelets réutilisables et dérivés : 103 prêts correspondant à la mise à disposition de quelques 32.213 gobelets et 1.523 mugs. Le prêt de gobelets et mugs réutilisables a été transféré au service Prêt matériel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020
- test d'utilisation de gobelets réutilisables dans 15 bars (quartiers et Horeca) lors des Fêtes de Wallonie du mois de septembre financé par la Ville. Sur 133.000 gobelets livrés, ce sont plus de 88.000 gobelets qui ont été utilisés (78.000 dans les quartiers et 12.000 dans l'Horeca)
- soutien au SlowFashion : mise à disposition de matériel, gobelets réutilisables, impressions et organisation de la conférence de presse (800 personnes)
- participation à deux World Café les 28 mars et 28 juin (60 personnes). Ces événements sont un point de départ pour construire avec les jeunes un plan d'actions concret à court, moyen et long terme afin de répondre à leurs attentes en tant que « Génération Climat »
- organisation de 4 séances coaching sur les techniques « récup' » les 30 mars, 25 mai, 07 septembre et 16 novembre (65 personnes)
- organisation de 11 Repair Cafés. Au total : 1.269 personnes ont participé à ces activités et 633 réparations ont été effectuées sur les 1.005 demandées
- poursuite de l'action « Des livres et moi » s'inscrivant dans le thème « La seconde main, le geste malin » consistant à développer des actions et des filières de valorisation pour les livres et revues collectés à domicile par la Ressourcerie namuroise. Dans ce cadre :
- approvisionnement du coin lecture de la Maison des Citoyens (8.311,55 kg) et mise en place d'un coin lecture dans la salle d'attente de la Police (131,14 kg) et au réfectoire du service Nature et Espaces verts (151,70 kg)
- poursuite de la mise en place de filières de valorisation des ouvrages en partenariat avec diverses institutions et associations et suivi des filières existantes (40)
- valorisation des initiatives du secteur privé et des associations par le biais de la « Charte du réemploi » - 2 entreprises namuroises ont signé la charte d'engagement portant à 44 le nombre d'adhésions

- mise à jour du folder sur les primes et aides communales en éco-consommation
- participation au Salon « HOPE » les 19 et 20 octobre. Organisation d'un jeu permettant de remporter des outils de sensibilisation au « Zéro Déchet ». Mise à disposition de brochures relatives à l'alimentation (348 outils de sensibilisation et 468 brochures diffusés)
- diffusion de courriers informatifs au monde agricole namurois dans le cadre de l'organisation par le BEP-Environnement de la collecte des pneus de couverture des silos du 14 octobre au 29 novembre
- réalisation d'une opération de sensibilisation du monde étudiant à la gestion raisonnée des déchets via la diffusion d'un student bag comprenant 1 guide de tri, 1 folder spécifique « Kit kot », 1 sac PMC, 1 sac biodégradable, 1 sac beige, 1 boc'n'roll, 1 plan de la Ville de Namur, 2 cartes de sensibilisation « Keep Calm », 1 calendrier de collecte et 1 sac réutilisable (2.136 kits diffusés dans 13 Hautes-Ecoles, à l'UNamur et 70 « kit kot » en version anglaise pour les étudiants Erasmus)
- information sur l'arrivée du nouveau sac bleu et sur les nouvelles consignes de tri PMC via un stand du BEP Environnement dans le quartier « Pont Spaloux » dans le cadre des Fêtes de Wallonie (une centaine de personnes sensibilisées)
- co-organisation de « La Citadelle fête le terroir et le Zéro Déchet » les 23 et 24 novembre. Cet événement a rassemblé des artisantes et artisans du terroir et 15 artisantes et artisans Zéro Déchet (2.000 personnes)
- réalisation et diffusion d'une note sur le respect du tri des déchets dans l'Administration communale le 25/05
- réalisation de la note d'accompagnement de la taxe sur la gestion des déchets
- soutien aux actions de sensibilisation
  - mise à disposition de documents de sensibilisation à la cellule des Aînés (Cohésion sociale)
  - soutien au projet de l'ESA – Zéro Déchet le 4/09 (180 personnes)
  - mise à disposition de matériel de sensibilisation (boîtes à collations) à l'école communale de Temploux
  - mise à disposition de matériel de sensibilisation à l'Institut Saint-Louis
  - distribution de 35 gourdes au personnel d'Handipar
- acquisition de goodies de sensibilisation au « Zéro Déchet » : 1.650 gourdes isothermes et 3.000 lavettes microfibres
- organisation de l'opération annuelle de stérilisation/castration des chats errants de février à août (135 chats pris en charge dont 78 femelles et 57 mâles)
- participation à l'inauguration des nouvelles installations du CREAVES de Temploux le 20 avril
- mise en place d'une charte de nourrissage pour les chats errants (35 chartes signées)
- sensibilisation de tous au bien-être animal via la publication d'actualités régulières
- organisation d'animations scolaires sur le bien-être animal relatives à la sensibilisation aux morsures de chiens et visite d'un refuge pour animaux de la ferme pour les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires

